

CONSIGNES DE RENTREE 2018-2019
Formation d'ingénieurs de l'ESIAB, Spécialité « Microbiologie et Qualité »

La rentrée officielle est fixée au **lundi 3 septembre 2018 à 9 h**. Votre présence est obligatoire.
Vous pourrez effectuer votre inscription en ligne **dès le 27 août 2018** en vous connectant sur le site de l'Université de Bretagne Occidentale (<http://www.univ-brest.fr/inscriptions>). Merci de fournir impérativement les documents ci-dessous :

- Justificatif de la situation militaire (JAPD)
- Notification de bourses pour les étudiants boursiers
- Attestation de responsabilité civile (photocopie)
- Pour les étudiants étrangers, photocopie du visa ou de la carte de séjour

Veillez noter quelques changements concernant les démarches à faire avant toute inscription à l'Université à partir de la rentrée 2018-2019.

Avant de pouvoir valider votre inscription en ligne, vous devez vous acquitter d'un montant de **90 € correspondant à la contribution vie étudiante et de campus (CVEC)** en vous connectant sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr>. Vous obtiendrez un code CVEC et une attestation. Vous aurez besoin de ce code pour vous inscrire en ligne sur le site de l'UBO.

La CVEC remplace les mutuelles étudiantes SMEBA ou LMDE pour la partie « sécurité sociale ». Par contre, vous devrez contracter une mutuelle (complémentaire santé) qui pourra, pendant une année, être la SMEBA ou la LMDE. Si vous êtes déjà dans l'enseignement supérieur depuis un an, vous resterez affilié à la SMEBA ou la LMDE et vous basculerez en septembre 2019 vers le régime général CPAM. Vous pourrez trouver de plus amples informations concernant la CVEC sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr>.

Vous devez également **souscrire une assurance** qui couvrira tous les risques encourus, notamment durant les stages (accidents, responsabilité civile, rapatriements lors de stage à l'étranger etc...).

Les étudiants étrangers pourront faire leur démarche d'inscription directement à la scolarité de l'ESIAB dès la rentrée.

L'impression des cartes étudiantes se fera à la Scolarité ESIAB sur des créneaux horaires qui vous seront communiqués à la rentrée.

Pour la partie « matériel » dans le cadre des travaux pratiques à l'ESIAB :

- Compte tenu de la nature des échantillons que vous serez amenés à manipuler durant votre cursus puis au cours de votre activité professionnelle, **la vaccination antitétanique est indispensable.**
- Liste du matériel qu'il est souhaitable d'avoir à la rentrée :
 - 3 blouses blanches 100 % coton à boutons pressions, sans ceinture
 - Calculatrice Casio fx-92 – collège 2D+ (NB : ce modèle est autorisé en examen tandis que les modèles plus sophistiqués type calculatrice programmable ne le sont pas)
 - Pour les TP : apportez, pour ceux qui en possèdent déjà, les outils dits "de dissection". Il sera possible dès la rentrée, de compléter votre lot d'outils grâce à une commande groupée auprès d'un fournisseur spécialisé.

Les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année vous accueilleront le **dimanche 2 septembre 2018 à 16 h** pour une prise de contact et une aide éventuelle. Vous êtes invités, à cette occasion, à apporter un produit de votre région d'origine.

BONNES VACANCES ET A BIENTOT A L'ESIAB !!